



## Prêt entre époux en séparation de bien

Par rivoal, le 18/01/2009 à 12:57

Bonjour,

J'ai divorcé par consentement mutuel le 4 décembre 2008, nous étions mariés sous le régime de la séparation de bien (avec contrat) depuis juin 2004.

J'avais prêté à mon ex femme 60 000 euros pour l'achat (en mars 2005) en son nom, de la maison ou nous vivions.

A l'époque j'avais signé un document qui stipulait que si je disparaissais ( et pour ne pas avoir de soucis avec mes filles nées d'un premier mariage)une partie de cette somme lui reviendrait (compte tenu de ma situation, je ne pouvais contracter une assurance vie en son nom).

Le jour m^me du divorce (15 mn avant l'audience!) elle m'a fait signer un document qui faisait en sorte que sur les 60 000 Euros elle ne me remboursait que 25 000 euros déduisant 500 € par mois pour l'occupation et 280 € par mois pour un prêt qu'elle avait contracté.

Je voulais tjrs l'aider et selon nos accords nous devions nous revoir j'ai accepté.

Il faut savoir également que durant la vie commune je versais de plus sur le compte commun 950 €/mois, je payais les impôts (600€/mois) et le téléphone (fixe + internet)et elle très peu (de l'ordre de 200€) déduisant déjà le prêt qu'elle payait (nos salaires respectifs : moi#3000€ elle 1500 plus une pension de son ex mari:#500€ je ne sais plus)

Le 6 décembre elle a subtilisé et changé les mots d'accès à mon compte internet.

Après recherche, je me suis aperçu que depuis 2007 elle me trompait et qu'elle avait rencontré plusieurs hommes (dont le dernier rencontré en WE les 8 et 9 nov puis chez lui du 8 au 16 décembre)

Je me sens lésé, nos accords n'étaient pas cela et je comprends mieux qu'elle m'ai fait signé ce document "sur les genoux" juste avant le divorce.

Comment puis je faire pour récupérer cet argent ( dont une part, 30 000€, vient d'un prêt de mes parents), j'estime ne plus avoir aucun cadeau à lui faire et qu'elle a bien caché son jeu et que je me suis fait "avoir"

Merci de me rappeler

Alain RIVOAL

0680369805